

LORRAINE

IDJ / Business / Des Entreprises /

S'abonner

Google News

Partager

f

t

in

COVID-19 : les Experts-Comptables de Lorraine veulent préserver la santé des entreprises

26 mars 2020 - 15:54 par Infodujour

Les 430 Experts-Comptables de Lorraine et leurs 4 000 collaborateurs sont mobilisés pour accompagner leurs clients dans le contexte économique actuel particulièrement difficile.

Précisions, démarches, conseils, interface avec l'administration, les Experts-Comptables, épaulés par le Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables de Lorraine, rappellent dans un communiqué leur rôle et leur présence.

La crise du Coronavirus qui touche actuellement l'Hexagone n'est pas sans conséquences pour l'économie.

Face à cette épidémie et à la fermeture de bon nombre d'établissements par mesure de sécurité sanitaire, les

Experts-Comptables travaillent sans relâche auprès de leurs clients pour assurer la survie des entreprises.

Régulièrement tenus informés des démarches à suivre par le Conseil régional de l'Ordre, les Experts-Comptables sont à même de mettre en place les mesures de soutien immédiates aux entreprises pour faciliter le passage de cette période critique. « Nous sommes en lien permanent avec les différents acteurs économiques, l'administration, les banques, la Région... pour participer à l'amélioration des dispositifs en place et clarifier certaines informations, comme l'arrêt d'activité et les droits au chômage partiel par exemple » souligne Valérie Creusot-Rivière, présidente du Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables de Lorraine.



Logo de l'ordre des experts-comptables (wikipedia)

Privilégier le télétravail

Au regard des circonstances exceptionnelles actuelles, et pour la santé de tous, les cabinets ont été invités à fermer leurs portes et privilégier le télétravail après l'appel du confinement lancé par le président de la République. Une solution rendue possible par la dématérialisation instaurée depuis plusieurs années dans la profession.

Ainsi, Experts-Comptables, collaborateurs et stagiaires ont pu rapidement entrer dans la gestion de la crise en apportant leur aide auprès des chefs d'entreprise sur les questions d'urgence : mises en activité partielle, déclarations AMELI, télétravail, demandes de report de délai et d'échéances...

Pour Valérie Creusot-Rivière « les Experts-Comptables sont les maillons de la chaîne de soutien aux entreprises, sur lesquels ces dernières doivent s'appuyer. Que ce soit en direct ou par le biais de l'Ordre des Experts-Comptables, ils répondent à vos interrogations, faites-leur remonter vos difficultés pour qu'ils puissent vous accompagner. »

L'équipe permanente de l'Ordre est quant à elle mobilisée auprès des Experts-Comptables pour continuer, à distance, à représenter, défendre et valoriser la profession, autant qu'à garantir son éthique, dans cette période troublée.

Business, Des Entreprises, Economie, Finance, Santé

Coronavirus 2019-nCoV, Experts-comptables

France, Grand Est, Lorraine,